

L'association des salariés agricole des Hauts de France



De gauche à droite: Antoine Roisin, Yves Lefevre, Joseph Alexandre et Christian Grégoire.

Depuis le mois d'août 2016, la Fédération régionale des Asavpa de Picardie est devenue l'association des salariés agricoles des Hauts de France, à l'issue de l'Assemblée Générale extraordinaire qui a adoptée les nouveaux statuts, et le nouveau logo, plus visuel, donnant envie d'aller plus loin pour construire un avenir.

...a tenue son Assemblée Générale le 10 décembre 2016

C'est à la Maison Familiale de Beaulieu les Fontaines dans l'Oise que s'est tenue la première Assemblée Générale de l'association des salariés agricoles des Hauts de France.

La partie statutaire a permis de regarder le chemin parcouru depuis 2014. Ce vécu a fait l'objet de nombreux commentaires, ce qui montre sa richesse.

Mais le constat du vécu n'est pas

une fin en soi, il doit être le début du questionnement pour l'avenir. Dans le rapport d'orientation présenté par les vices-présidents, des mots forts ont été entendus :

- « **CONSOLIDER le partenariat avec la MSA de Picardie qui permet la réalisation de ce journal** »
- « **DÉVELOPPER de nouveaux partenariats pour mieux réaliser des actions envers les salariés agricoles** »
- « **SUSCITER l'adhésion de nouveaux salariés à notre mouvement** »

En voulant regarder la place du salarié agricole dans une conjoncture délicate

C'était le thème retenu pour cette Assemblée au regard de l'année particulièrement délicate que la profession agricole est en train de vivre. Un employeur de l'Oise a bien voulu intervenir dans le débat sur ce sujet un peu délicat en ce

moment. De ce débat passionné, nous pouvons retenir des phrases importantes pour notre mouvement.

- « **Se remettre en question** »
- « **Amener les salariés à la formation** »
- « **Aller dans le même sens** »
- « **La vie de famille est importante** »
- « **La compétence se rémunère** »
- « **Communiquer plus sur nos exploitations pour mieux comprendre** »

Ces éléments de phrase ne sont-ils pas des déclencheurs de réflexion et d'action pour continuer à modeler notre avenir sur nos exploitations en nous adaptant ?

Vous avez certainement envie de participer à cette réflexion et aux actions qui en découleront, en apportant vos idées. Vous pouvez le faire en vous engageant à différents degrés, notamment en devenant adhérent par le paiement de la cotisation, qui marque une certaine volonté de soutenir l'association. Ce geste fort fait partie de nos attentes pour que nos associations, bénéficiant d'une légitimité reconnue, soient des interlocuteurs invités et écoutés.

C'est ce que nous souhaitons voir se réaliser prochainement. Et c'est dans cette perspective que nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2017, une année riche en réussite pour vous et pour vos proches.

Les présidents des ASAVPA : Joseph Alexandre, Aisne ; Yves Lefevre, Oise et Christian Grégoire, Somme



Engraisser des bovins, un métier.

L'engraissement est une activité souvent considérée comme une spéculation. C'est une recherche d'opportunités entre le prix du gros et le prix du maigre et de valoriser des aliments disponibles sur l'exploitation, des surfaces, de la main d'œuvre et des équipements. L'engraissement permet une activité complémentaire qui doit faire sa place à côté de productions plus structurantes : allaitant, bovins lait, cultures, mais incontournable pour la production de viande bovine et la filière.

Engraisser : assurer la couverture musculaire et grasseuse des bovins au cours de leur croissance et de leur finition en vue de répondre à la demande en termes de poids et de qualité de viande.

Le choix de l'alimentation

Pour l'engraissement de jeunes bovins, le choix du régime alimentaire dépend :

- du potentiel de rendement des cultures sur l'exploitation et de l'assolement ;
- du niveau d'équipement ;
- du temps
- de la pénibilité du travail.

En production de jeunes bovins (JB), la ration est généralement composée de 3 à 5 kg de concentrés. Les rations sèches de type céréales ou aliment du commerce, sont pratiquées par des éleveurs souhaitant simplifier le travail lié à la distribution de l'alimentation ou ayant des lots de taille limitée.

Dans les élevages laitiers ou allaitants ayant un petit atelier de jeunes bovins, les éleveurs sont parfois confrontés à un problème d'avancement du silo de maïs, notamment après la mise à l'herbe des vaches et des génisses. Le remplacement de l'ensilage de maïs par des céréales peut être une solution pour limiter les pertes au silo.

Régimes alimentaires performants

Les deux types de régimes alimentaires riches en énergie permettent des croissances élevées. Cependant, il faut veiller à l'équilibre azote de la ration et viser un niveau de 100 g de PDI par UF. Avec une ration à base de maïs complétée avec 2 à 4 kg de céréales, un apport de 1,2 à 1,3 kg de correcteur azote à 40-45% de MAT est nécessaire. Par contre, compte-tenu de la valeur azotée supérieure des céréales, un apport de 0,9 kg d'un correcteur azoté à 40-45 % est suffisant. Avec une ration à base de céréales, l'apport de phosphore par le minéral n'est pas justifié. Dans ce cas, une formule de type 0-30 est recommandée. La ration à base de céréales nécessite un suivi plus rigoureux.

« LA PHASE DE TRANSITION ALIMENTAIRE EST TRÈS IMPORTANTE. »

Au cours de l'engraissement, l'éleveur devra être très attentif à la consommation de paille et à

l'abreuvement des animaux, ainsi qu'à leur comportement afin de détecter tout problème digestif.

Des performances liées à l'alimentation

Les croissances augmentent progressivement au cours des premières semaines d'engraissement jusqu'à un pic. Ainsi, dans le cas de JB charolais, le niveau de croissance atteint au pic avec un régime ensilage de maïs et 4 kg de complément est de 1600 g/jour contre 1800 g/jour pour le régime 100% blé. Par contre, les croissances avec des régimes fortement concentrés chutent ensuite plus rapidement.

« L'ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS EST D'AUTANT PLUS RAPIDE QUE LES RATIONS SONT RICHES EN ÉNERGIE. »

Dans le cas des rations « tout céréales », le niveau de consommation augmente très vite et se stabilise ensuite, alors qu'il évolue plus lentement en début d'engraissement avec une ration à base de maïs ensilage. Au final, il en résulte une dégradation plus rapide de l'indice de consommation avec les régimes céréales en fin d'engraissement. Ces évolutions des performances ont conduit à établir des itinéraires technique adaptés au régime alimentaire. Les JB alimentés avec des régimes à base de céréales sont abattus à un poids de carcasse inférieur d'environ 20 kg à ceux alimentés avec une ration à base de maïs ensilage.

Un intérêt économique selon le rendement du blé et du maïs

Les simulations réalisées pour un système naisseur-engraisseur montrent que l'intérêt économique du choix du régime alimentaire

dépend aussi du rendement des cultures.

«L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DU RÉGIME ALIMENTAIRE DÉPEND DU RENDEMENT DES CULTURES.»

Par exemple, pour un rendement de maïs ensilage de 11,5 t de ms/ha, le résultat économique est équivalent lorsque le rendement du blé atteint 75 q/ha. Ces calculs intègrent aussi les écarts de coûts de mécanisation liés à la mise en silo, la reprise et la distribution de l'alimentation.

Au-delà de ces repères, la réflexion doit porter sur les équipements nécessaires pour le stockage, la reprise et la distribution de la ration, mais aussi, sur l'assolement et le besoin en paille de l'exploitation.



Points de vigilance

• L'AUGE

Elle ne doit jamais rester vide pour éviter les à-coups de consommation.

• LA PAILLE

Assurez-vous d'une consommation régulière et suffisante (1,5 à 2 kg/tête/jour) ; surveiller la qualité.

• LES SIGNES D'ACIDOSE

En cas de fluctuations de l'appétit associées à l'apparition de rougeur de cornes, mufles et boulets, apportez 150g de bicarbonate de sodium pendant 3 à 4 jours.

• BAISSÉ D'APPÉTIT

Une baisse de l'appétit en milieu d'engraissement (vers 550 kg) peut être le signe d'une fatigue du foie ; apportez des hépatoprotecteur si besoin.

• TRANSITION ALIMENTAIRE

Respectez les plans de transition alimentaire d'au moins 3 semaines.

Les fondamentaux

• Des conditions d'environnement permettant d'assurer le **CONFORT** des animaux ;

• Un **BÂTIMENT BIEN VENTILÉ** pour aider les JB à évacuer la transpiration ;

• Une **SURFACE DISPONIBLE** suffisante : 6m²/tête et 60-70 cm d'auge par tête ;

• Un **ABREUVOIR** à disposition pour 10 à 15 JB. Surveillez la propreté tous les jours avec un débit suffisant, les animaux ne doivent pas faire la queue pour s'abreuver.

• Un **PAILLAGE** suffisant pour maintenir les animaux propres. Prévoir 4 à 5 kg de paille/jour/tête en cases sur litière accumulée.

• Triez et regroupez selon le poids afin d'avoir des **LOTS HOMOGÈNES** et limiter ainsi les risques de compétition alimentaire et de mise à l'écart des plus légers.

• CONDUITE SANITAIRE :

- un **traitement antiparasitaire** 3 semaine après la rentrée en engraissement (strongles, douve et parasite externes) ;
- prévention des **maladies respiratoires** (RS, PI3, pasteurelles).

Sébastien VERHEST



Devenir Adhérent

L'association des salariés agricoles de l'Aisne a été créée par des salariés agricoles en 1963. Elle est gérée par des salariés agricoles en partenariat avec les organisations professionnelles (Chambre d'Agriculture, MSA de Picardie entre autres) et est fédérée au niveau régional et national.

Ses principales missions sont de :

- **INFORMER** les salariés agricoles,
- **SENSIBILISER** les salariés à la formation,
- **VALORISER** collectivement les métiers et les hommes,
- **PORTER** ensemble des projets.

Une association est forte par ses adhérents. Vous avez envie de nous rejoindre pour soutenir votre association en apportant vos idées pour construire demain. Alors n'hésitez pas à payer votre cotisation qui vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour les visites, déplacements et repas pour journées techniques... en renvoyant le bulletin ci-dessous à :

Isabelle Dauteuil
Association des salariés agricoles de l'Aisne,
1 Rue René Blondelle
02207 Laon

Le Conseil d'Administration

Tarif des cotisations 2017

- Cotisation individuelle : 20 €
- Cotisation couple : 30 €
- Cotisation demandeur d'emploi : 10 €

Nous contacter

Association des salariés agricoles de l'Aisne :
1 Rue René Blondelle
02007 LAON cedex.
Tel 03 23 22 50 91
mail: asavpa@ma02.org
Site internet :
<http://aisne.asavpa.asso.fr>

Bulletin d'adhésion

Association des salariés agricoles de l'Aisne

M/Mme :

Adresse :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Emploi, poste occupé :

Cotisation :

individuelle couple demandeur d'emploi

Merci d'adresser un chèque du montant correspondant à la cotisation à l'ordre de Association des salariés agricoles de l'Aisne, à :

Isabelle Dauteuil
Association des salariés agricoles de l'Aisne,
1 Rue René Blondelle
02207 LAON

Campagne en fête 2016



Campagne en fête 2016
Notre association nouvellement renommée Association des Salariés Agricoles de l'Oise était présente ce weekend end du 27 et 28 aout 2016 à Couroy-Milly lors de la fête des jeunes Agriculteurs de l'Oise.

Les visiteurs pouvaient nous rencontrer sur notre stand arborant notre nouveau logo. Mais aussi, découvrir notre batteuse cross « MILCA» repeinte pour l'occasion par notre équipe.



Bulletin d'adhésion Association des salariés agricoles de l'Oise

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Cotisation :

adhérent -20 €

couple adhérents - 25 €

Chèque à l'ordre de :

L'Association des salariés agricole de l'Oise
26 rue de la Garenne
60310 DIVES

Nous contacter ou adhérer

Association des Salariés
Agricoles de l'Oise
Chambre d'Agriculture
Rue Frère Gagne
60000 Beauvais
Tél : 03 44 43 02 98
E-mail : yvlefevre@wanadoo.fr



SORTIE au Salon International du Machinisme Agricole



Le 26 février, l'association organise une sortie ouverte à tous au SIMA qui a lieu au parc des expositions à Villepinte. Nous organisons le transport avec points de ramassage et fournissons les badges d'entrées.
Nombre de places : 50 personnes.

TARIFS

15 € pour les adhérents,
25 € pour les non-adhérents
15 € pour les enfants de plus de 12 ans.

Merci de renvoyer le coupon-réponse par courrier ou par mail à :

Antoine Roisin
Association des Salariés Agricoles de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 Amiens cedex 3
A.ROISIN@somme.chambagri.fr

Coupon-réponse SIMA 2017

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Nombre de personnes :

..... x 15 €

..... x 25 €

Total : €

Départ :

Chambre d'agriculture Amiens

Autoroute Roye

Soirée café - Nouvion en Ponthieu

Les administrateurs vous invitent à une rencontre le vendredi 27 janvier à 18h au café *Le Phenix* (anciennement *La renaissance novionnaise*).
Invitez vos collègues à nous rejoindre.

Nous contacter

Association des salariés agricoles de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3
Tel : 03 22 33 69 26
a.roisin@somme.chambagri.fr

Bulletin d'adhésion Association des salariés agricoles de la Somme

Nom : Prénom :

Âge :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Salarié CDI Salarié CDD Retraité

Demandeur d'emploi Autre

Individuel 20 € Famille (couple + enfants) 25 €

Signature :

Envoyez le bulletin et le règlement à :

Antoine ROISIN - Association des Salariés Agricoles de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3

Tandem



Avec la volonté de travailler ensemble et conscients de l'importance du bien-être au travail, les ASAVPA de l'Aisne et de l'Oise et l'ADANE (Association de Développement Agricole du Nord Est de l'Oise) se sont réunies pour trouver des pistes d'actions sur ce thème.

Notre 1^{er} rencontre, le 6 février 2014, s'est concentrée sur la question :

« En quoi et pourquoi est-ce important de favoriser l'expression du potentiel que représente la présence d'un ou de salariés sur l'exploitation ? »

», afin de déterminer les intérêts visés des deux publics :

- Former pour enrichir les compétences, l'autonomie et les prises de décisions,
- Valoriser pour la confiance en soi pour plus d'efficacité,
- Echanger pour l'épanouissement du salarié et de l'employeur.

Les rencontres suivantes ont permis d'établir une fiche des bonnes idées et des pratiques pour améliorer la communication au travail et de mettre en place un plan d'actions qui réunirait salariés et employeurs. Deux actions prioritaires ont été retenues :

- un tour de plaine pédagogique sur l'implantation du blé,
- une formation sur la sécurité au travail et l'établissement conjoint du DUER (Document Unique d'évaluation des risques) de l'exploitation.

Tour de plaine

A l'initiative de l'ADANE, le 16

novembre 2015, agriculteurs et salariés se sont retrouvés en plaine pour un rendez-vous bout de champ sur la qualité de semis. Instaurer une habitude de rencontre sur des thématiques techniques, voilà l'objectif de telles rencontres. Au programme, grâce à la méthode Péponne, une observation du sol et un atelier autour du combiné de semis pour évoquer les réglages du semoir. La nuit tombante a sorti les derniers courageux de la parcelle, un ultime café nous a permis de débriefer la journée et de se projeter sur un prochain rendez-vous autour de la pulvérisation. Tout le monde est reparti avec un parapluie offert par l'AVASPA avec ou sans Tandem !

Pulvérisation : une histoire de gouttelettes

À partir du témoignage d'Alain Rubin, ancien contremaître, nous avons revu les enjeux de la pulvérisation (volume et qualité de l'eau, conditions d'application, taille des gouttelettes, nombre d'impacts, pression et choix de buses).

Sur le terrain et autour du pulvérisateur, à partir de papier sensible, nous avons visualisé la qualité de pulvérisation avec des buses différentes en faisant varier vitesse et pression. Est-il possible de faire une pulvérisation identique en qualité à plus de 100l/ha comme à 70l ? Tout est une affaire de gouttes ! **Le volume d'eau à l'hectare n'est pas le critère le plus pertinent : apporter le nombre d'impacts nécessaires est l'objectif n°1 ; limiter la dérive pour que la gouttelette arrive sur sa cible est**

tout aussi important. Voilà l'enjeu de la démonstration : visualiser la pulvérisation, mesurer la dérive et comptabiliser les impacts par cm² selon les situations. Oui, le vent est l'ennemi n°1 de la pulvérisation : plus les gouttes sont fines et plus le risque de dérive est important.

Un après-midi riche en échanges et observations qui nous a permis de lever certaines ambiguïtés au sujet de la pulvérisation.

Le labour

Pour cette 3^e rencontre, nous nous sommes retrouvés le 24 novembre chez Jacques Moutailler, agriculteur à Berneuil/Aisne. Après une petite collation, Jacques a expliqué les réglages de sa charrue pour obtenir un bon labour. Son voisin agriculteur, avait amené deux charrues pour observer les différences de réglage. Divers engrais verts étaient implantés sur cette parcelle, nous permettant d'observer le travail réalisé de ces cultures intermédiaires au niveau du sol. Puis nous avons observé une parcelle de blé.

Un après-midi où chacun a pu observer, échanger et apprendre dans un esprit amical.

Le DUER

La prochaine rencontre se fera sur 2 jours sur le DUER

(Document unique d'évaluation des risques). Ce projet est suivi par l'Association des salariés Agricoles de Picardie, avec Christophe Chatain (Chambre d'Agriculture de l'Oise), Nadia Bretagnolle (déléguée Régionale Picardie TRAME) et Céline Marec (animatrice Association des salariés agricoles de France).



L'élevage bovin : un risque professionnel identifié

56% des accidents du travail des exploitants agricoles en France sont essentiellement liés aux activités d'élevage.

Aujourd'hui l'élevage exige des interventions fréquentes (déparasitage, pesée, tri,...) à réaliser très souvent sans perdre de temps. Lors de ces opérations, l'exploitant ou le salarié est souvent victime d'accident grave et parfois mortel. Il est

donc primordial d'œuvrer pour anticiper et réduire ces risques d'accident.

Des formations spécifiques au travail avec les animaux

C'est pourquoi le renforcement de la prévention primaire auprès des actifs agricoles est fondamental. Par conséquent, la MSA de Picardie propose aux professionnels de l'élevage bovin des formations animées par des intervenants spécialisés dans le travail avec les animaux. Organisées sur toute la Picardie

plusieurs fois dans l'année par les conseillers en prévention de la MSA, elles rassemblent exploitants et salariés autour d'un même thème : le travail en toute sécurité avec les bovins.

Pour plus d'informations

Vous pouvez contacter le conseiller en prévention de votre secteur ou le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA de Picardie au 03 23 23 68 75 et au 03 23 23 65 59.



À propos du FAFSEA

Il est important de noter que dans le cadre de l'adaptation des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), le FAFSEA se restructure.

À compter du 1^{er} janvier 2017, la France Métropolitaine compte désormais 6 Grandes Délégations Territoriales qui regroupent des régions administratives. La Délégation NORD EST, dont le siège est à Reims, regroupe les régions Hauts de France et Grand Est.

En 2017, le FAFSEA abonde les compteurs CPF (Compte personnel

de formation) de 600 heures.

- www.fafsea.com/docs/formulaires/CPF/Depliant_CPF_2015.pdf

Le guide régional 2017 des formations prises en charge directement par le FAFSEA est disponible sur le site internet www.fafsea.com/docs/guides_regionaux/2017HautsdeFrance.pdf.

VOS CONTACTS :

Conseil en Evolution professionnelle pour les salariés :
Amandine Froment : [amandine](mailto:amandine.froment@fafsea.com).

froment@fafsea.com

- www.fafsea.com/docs/formulaires/CEP/CEP_presentation.pdf

Conseillers formations pour les entreprises:

Blandine Henocque (Somme et Pas de Calais) :

blandine.henocque.fafsea.com

Aurore Vermesse (Nord) : aurore.vermesse@fafsea.com

Marc Paquet (Oise et Aisne) : marc.paquet@fafsea.com

Pour joindre la délégation :

- 03 26 40 58 51
- nordest@fafsea.com